

4 mai 2020

OBJET : Appel à Projet 2020

Madame, Monsieur,

Comme les années précédentes, le GEFLUC (Groupement des Entreprises Françaises dans la Lutte contre le Cancer) Grenoble Dauphiné Savoie lance son appel à projets 2020, cette année d'un montant global de 40.000€, chaque projet retenu ne pouvant excéder 15.000€.

Cet appel est destiné aux chercheurs et praticiens des Universités, des Unités de recherche INSERM et CNRS, des Centres hospitaliers de Recherche et de Lutte contre le Cancer, des Cliniques privées à but non lucratif des départements de l'Isère, Savoie, Haute Savoie, Drôme et Ardèche (seules les demandes individuelles seront prises en considération, excluant les demandes institutionnelles).

Les projets présentés devront concerner exclusivement la lutte contre le cancer selon les 3 axes ci-dessous :

1. AIDE A LA RECHERCHE : Recherche fondamentale ou clinique visant à mieux comprendre le processus tumoral ou à proposer de nouveaux moyens diagnostiques et thérapeutiques de lutte contre le Cancer
2. SOINS AUX MALADES : Amélioration des diagnostics et/ou des soins apportés, ou mise en place de traitements novateurs.
3. AIDE AUX MALADES : Actions allant dans le sens du bien être des patients au cours de leurs traitements.

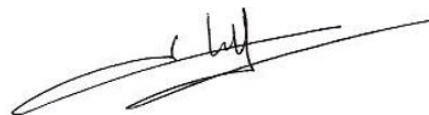
L'examen et la présélection des projets seront effectués par notre comité scientifique. A minima, un projet dans chacun des trois thèmes sera retenu.

Il est bien entendu que le GEFLUC Grenoble Dauphiné Savoie s'interdit toute utilisation des informations pouvant lui être fournies sans l'accord du chercheur subventionné, celui-ci restant le seul détenteur de la propriété intellectuelle de ses travaux. Il devra, en retour, informer le GEFLUC des résultats obtenus grâce à la subvention.

Les dossiers devront nous parvenir avant le 30 juin 2020 pour une décision d'attribution qui interviendra courant septembre 2020.

Vous trouverez en annexe une notice précisant les modalités pratiques de réponse et les principes présidant au financement ainsi que le document à utiliser pour votre demande.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.



Le Président, Jean KIEFFER